NORME INTERNATIONALE

ISO 17840-3

Première édition
2019-04

Véhicules routiers — Information pour les premier et second intervenants —

Partie 3: Modèle de guide de réponse d'urgence

Road vehicles — Information for first and second responders —
Part 3: Emergency response guide template

Numéro de référence
ISO 17840-3:2019(F)

© ISO 2019



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**
Introduction ..... **v**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **2**
3 Termes et définitions **2**
4 Symboles (et abréviations) **3**
5 Principes d'utilisation du modèle de GRU **3**
5.1 Généralités 3
5.2 Avertissements et remarques 4
6 Pictogrammes pour composants/fonctions/actions **4**
7 Titres et codage par couleur des sections du GRU des véhicules **5**
Annexe A (informative) **Lignes directrices pour remplir le modèle de GRU pour un véhicule** **6**
Annexe B (normative) **Pictogrammes destinés à être utilisés dans l'ISO 17840** **15**
Bibliographie **63**

© ISO 2019 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, sous-comité SC 36, *Sécurité et essais de collision*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

 © ISO 2019 – Tous droits réservés

Introduction

Pour les premier et second intervenants déclenchant une action de désincarcération sur le site d'un accident de la circulation, il est de la plus grande importance de prendre les bonnes décisions rapidement pour sauver la vie des victimes de la route et d'éviter de risquer leur propre vie lors de l'activité de désincarcération. Des décisions critiques doivent être prises dans un délai très court pour établir la stratégie de sauvetage.

Pour faire face à cette situation, il est nécessaire d'avoir immédiatement accès à des informations non ambiguës sur les véhicules impliqués - notamment dans le cas de véhicules comportant une technologie nouvelle.

Cela concerne non seulement les informations sur l'emplacement des composants (fournies dans la fiche de secours), mais aussi le concept à traiter (par exemple incendie dans un véhicule, feu de batterie/ système de stockage d'énergie électrique rechargeable (REESS), produits dangereux dans un véhicule, submersion, technologie nouvelle/inconnue).

Il est clairement avantageux de disposer d'un modèle commun, utilisant des couleurs et des pictogrammes normalisés permettant aux premier et second intervenants et aux constructeurs de véhicules de mieux se comprendre mutuellement. Cela aidera également les constructeurs de véhicules à comprendre de quelles types d'informations essentielles les premier et second intervenant ont besoin et à quel moment.

Le format normalisé du guide de réponse d'urgence (GRU) présenté dans ce document vise à améliorer la situation décrite ci-dessus.

Le modèle de guide de réponse d'urgence suit en principe un organigramme des principales actions menées par les premier et second intervenants arrivant sur la scène d'un accident.

© ISO 2019 – Tous droits réservés

Véhicules routiers — Information pour les premier et second intervenants —

Partie 3:
Modèle de guide de réponse d'urgence

IMPORTANT — Les couleurs représentées dans le fichier électronique du présent document ne peuvent être considérées comme représentation réelle ni à l'affichage à l'écran, ni à l'impression. À des fins de comparaison de couleurs, consulter l'ISO 3864-4 qui fournit des caractéristiques colorimétriques et photométriques ainsi que, à titre d'indication, des références à des systèmes de classification des couleurs.

1 Domaine d'application

Le présent document définit le modèle de mise en page du guide de réponse d'urgence (GRU). Il fournit les informations nécessaires et utiles concernant un véhicule impliqué dans un accident, de manière à aider l'équipe de secours à dégager les occupants aussi rapidement et sûrement que possible, et à favoriser l'action appropriée en fonction de la technologie de véhicule concernée. Le GRU fournit également des informations approfondies concernant le feu, la submersion et les fuites de fluides.

Le GRU contient des informations essentielles et approfondies liées à la fiche de secours (Parties 1 et 2 de l'ISO 17840), pour soutenir la formation et le développement de procédures de désincarcération. Les titres/le contenu de la fiche de secours et les informations contenues dans le GRU sont alignés, c'est-à-dire que les informations contenues dans le GRU constituent une extension de la fiche de secours associée.

Le modèle définit la mise en page et le contenu général pour une utilisation aisée par les premiers et seconds intervenants. Le guide peut être communiqué sous format papier ou électronique.

Le modèle de guide de réponse d'urgence suit en principe un organigramme des principales actions menées par les premier et second intervenants arrivant sur la scène d'un accident ou assurant le remorquage et d'autres activités ultérieures.

Le GRU doit concerner un modèle spécifique de véhicule, une famille de modèles de véhicules similaires ou un type donné de technologie des véhicules en général.

Le modèle de GRU offre un format permettant de saisir les informations d'urgence nécessaires et utiles suivantes:

— informations pertinentes relatives à un véhicule impliqué dans un accident de la circulation (y compris immobilisation, neutralisation des phénomènes dangereux, accès aux occupants, procédures de coupure d'alimentation, traitement de l'énergie de propulsion emmagasinée);

— informations en cas d'incendie ou de submersion;et

— informations concernant le remorquage, le transport et le stockage.

La présente partie de la norme s'applique aux véhicules particuliers, autocars, bus et véhicules utilitaires légers et lourds conformément à l'ISO 3833.

L'utilisation du modèle proposé peut également être avantageuse pour d'autres types de véhicules (par exemple trains, trams, avions), bien que cela ne relève pas du domaine d'application du présent document.

© ISO 2019 – Tous droits réservés

L'identification du véhicule et du modèle sur une base de données, au moyen de la plaque d'immatriculation, du numéro VIN, d'un système automatique d'appels d'urgence (par exemple e-Call) ou autres moyens d'identification (par exemple un code à barres ou un QR code) n'est pas couverte par le présent document.

La procédure de désincarcération proprement dite ou le processus de traitement du GRU ne fait pas l'objet du présent document.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 17840-1, *Véhicules routiers — Information pour les premiers et seconds intervenants — Partie 1: Fiche de secours pour véhicules particuliers et pour véhicules utilitaires légers*

ISO 17840-2, *Véhicules routiers — Information pour les premier et second intervenants — Partie 2: Fiche de secours pour les autocars, bus et véhicules utilitaires lourds*

ISO 17840-4, *Véhicules routiers — Information pour les premier et second intervenants — Partie 4: Identification de l'énergie de propulsion*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 17840-1 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse https://www.iso.org/obp

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse http://www.electropedia.org

3.1
guide de réponse d'urgence
GRU
informations spécifiques permettant aux intervenant de prendre des mesures appropriés dans une situation d'urgence compte tenu d'une technologie ou de principes de conception donnés

Note 1 à l'article: Le GRU décrit les opérations de première et/ou seconde interventions, et les avertissements et précautions associés, pour un modèle spécifique de véhicule, une famille de modèles de véhicules similaires ou un type donné de technologie des véhicules en général.

3.2
premier intervenant
primo-intervenant
personne autorisée, formée et qualifiée pour assurer la première réponse aux victimes d'un accident de la circulation, d'un incendie ou d'une submersion

Note 1 à l'article: Les primo-intervenants comprennent, sans toutefois s'y limiter, les pompiers, les équipes de secours, le personnel médical d'urgence, les agents de la force publique et, dans certains cas, le personnel militaire lorsque celui-ci est formé à l'évaluation et au traitement des blessures.

© ISO 2019 – Tous droits réservés

3.3
second intervenant
personne autorisée, formée et qualifiée pour prendre en charge des véhicules ayant subi un accident de la circulation, un incendie ou une submersion

Note 1 à l'article: Les seconds intervenants comprennent, sans toutefois s'y limiter, le personnel assurant le remorquage/la récupération, les exploitants d'installations de stockage des véhicules, les techniques de réparation/entretien, les démonteurs et le personnel des casses automobiles.

3.4
fiche de données de sécurité
FDS
fiche technique définissant les aspects physiques, les caractéristiques et les données de santé et de sécurité pour une substance

[SOURCE: ISO 14085-2:2015]

3.5
système de stockage de l'énergie rechargeable
REESS
système qui stocke de l'énergie pour la fourniture d'énergie électrique et qui est rechargeable

Note 1 à l'article: L'abréviation correspond à celle utilisée dans l'UN-ECE.

[SOURCE: ISO 17409:2015, modifié — Note 1 à l'article ajoutée]

3.6
réseau de tension de classe B
classement d'un composant ou d'un circuit électrique dont la tension maximale de service est comprise entre 30 V et 1 000 V en courant alternatif (rms) ou entre 60 V et 1 500 V en courant continu

[SOURCE: ISO 6469-3:2011]

4 Symboles (et abréviations)

VE	Véhicule électrique
VEPC	Véhicule électrique à piles à combustible
VEH	Véhicule électrique hybride
HT	Haute tension
VEHR	Véhicule électrique hybride rechargeable

5 Principes d'utilisation du modèle de GRU

5.1 Généralités

Les principes généraux suivants s'appliquent:

— pour une consultation rapide, les informations détaillées spécifiques au véhicule doivent être résumées dans la fiche de secours, conformément à l'ISO 17840-1 ou ISO 17840-2 (depend du type de véhicule);

— le GRU doit respecter les titres et le codage par couleur des sections du GRU des véhicules (voir Article 7);

— les pictogrammes dans le GRU et la fiche de secours doivent être utilisés de façon cohérente lorsqu'ils décrivent la même chose;

© ISO 2019 – Tous droits réservés